

**avant...**

Ce qui caractérisait la décharge brute de Boujan-sur-Libron (d'une surface d'environ 5 400 m<sup>2</sup>) était son impressionnante pente sur laquelle les déchets étaient les rois de la glisse ! Un versant de plusieurs mètres de haut vers lequel dégringolaient pneus, matelas usagés, ... Sur le haut du versant étaient généralement déposés végétaux et gravats tout aussi nombreux. Un versant impressionnant qui n'avait d'égal que la quantité d'ordures ménagères qui étaient acheminées sur le site, jusqu'à la création du SIVOM de la Vallée du Libron. Alors que le syndicat était chargé de la collecte des ordures ménagères de la commune, la décharge n'autorisait plus que le dépôt de déchets inertes. Pour autant, avant sa réhabilitation, plusieurs catégories de déchets s'y trouvaient encore : encombrants, végétaux, déchets industriels banals (DIB) et d'anciens dépôts d'ordures ménagères. La taille du dépôt s'élevait à 4 225 m<sup>2</sup> avec un front de 65 mètres de long et 8 mètres de haut !

Livrée le 8 mars 2007,  
 le coût de la réhabilitation s'est  
 élevé à 241 596,54 € TTC.

**AUJOURD'HUI**

Le gigantesque versant est toujours là, mais vierge de tout déchet ! D'une hauteur de plusieurs mètres de haut, le dôme est bien visible depuis le chemin communal que l'on emprunte pour accéder au site réhabilité. Entouré de garrigue, vignes et campagne boisée, le dôme s'élève fièrement comme pour rendre compte de son incroyable réhabilitation qui fut parmi les plus fastidieuse et coûteuse effectuée. Du temps et de l'argent investis pour un résultat étonnant.

**...après**

La réhabilitation a nécessité :

- la suppression des encombrants (100 m<sup>3</sup>),
- la suppression des envols,
- la mise en remblais de déblais de l'ordre (17 000 m<sup>3</sup>),
- le reprofilage et le nivellement du dépôt (14 400 m<sup>2</sup>),
- le reprofilage des talus (sur 580 ml),
- la création d'un fossé périphérique permettant la collecte des eaux de ruissellement (sur 580 ml),
- la mise en place de la couche de fermeture en matériaux peu perméables (2 140 m<sup>3</sup>),
- la mise en place de la couche de fermeture en matériaux perméables (10 100 m<sup>3</sup>),
- la mise en place d'une couche de terre végétale (6 000 m<sup>3</sup>),
- la réalisation du compactage de la couche de finition (sur 15 000 m<sup>2</sup>).



avant